



IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT

NOM PRÉNOM..... F M

NÉ(E) LE ___ / ___ / ___ POIDS PROFESSION

ADRESSE CP VILLE

TEL MAIL (majuscule)

Personne(s) responsables de l'adhérent (si mineur). Tel.....

TARIFS (inclus 45 € licence karaté + écusson 10 € nouvel adhérent)

SOLO	ADULTE	ADO (-18 ans)	Etudiant	CHOMEUR	BABY
FITNESS	<input type="checkbox"/> 360 €	<input type="checkbox"/> 200 €	<input checked="" type="checkbox"/> 250 €	<input type="checkbox"/> 250 €	<input type="checkbox"/> 210 €
KARATE MMA	<input type="checkbox"/> 405 €	<input type="checkbox"/> 245 €	<input checked="" type="checkbox"/> 295 €	<input type="checkbox"/> 295 €	<input type="checkbox"/> 255 €
DUO	2 adultes	1adulte1enfant	2 enfants	2 babys	
FITNESS	<input type="checkbox"/> 520 €	<input type="checkbox"/> 440 €	<input type="checkbox"/> 370 €	<input type="checkbox"/> 370 €	
KARATE MMA	<input type="checkbox"/> 610 €	<input type="checkbox"/> 530 €	<input type="checkbox"/> 460 €	<input type="checkbox"/> 460 €	
FAMILLE	<input type="checkbox"/> 680€ +licence 3 personnes dont 1 adulte	<input type="checkbox"/> 80 € pers. Suppl.	3 ados/enfants/babies <input type="checkbox"/> Zumba 530 € <input type="checkbox"/> Karaté 665 € + licences		

Aucune cotisation ne pourra être remboursée

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

1. Fiche d'inscription dûment complétée et signée
2. Certificat médical de non contre-indication à la pratique du fitness / karaté y compris en compétition (postérieur au 01/08/20)

AUTORISATIONS & ENGAGEMENTS

- L'adhérent ou son responsable légal autorise la publication, sur le site internet de l'association ou ses publications, des images ou vidéos de l'adhérent prises à l'occasion de nos cours ou manifestations.
- Conformément à l'art. L231-4 du Code du Sport, l'association informe ses adhérents de leur intérêt à souscrire une assurance individuelle pour garantir les dommages corporels auxquels leur pratique les expose.
- Le responsable légal autorise l'association et ses cadres à prendre toutes les dispositions pour le bien de son enfant, en particulier dans le cas où une hospitalisation, une intervention chirurgicale, une transfusion sanguine seraient nécessaires.
Le représentant légal s'engage à signaler tout problème de santé que pourrait rencontrer l'enfant (asthme, allergies, etc.)
- Le responsable légal s'engage à ne pas quitter son enfant avant de s'être assuré de la présence du responsable de l'association chargé d'accueillir dans les lieux de son activité sportive et d'être présent sur place à l'heure de fin d'activité. En aucun cas, l'association ne sera responsable de l'enfant en dehors de l'heure de cours.

A Le

- Le signataire déclare avoir pris connaissance du Protocole Sanitaire et s'engage à le respecter, il s'engage à appliquer les gestes barrières mis en place.
- Le signataire s'engage à ne pas venir ni envoyer son enfant aux activités en cas de fièvre (38° C ou +) ou en cas de symptômes du Covid19.
- Le signataire déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engage à le respecter.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal (si mineur)